Deux associés, SAIFI et SOUIRI créent, le 10.01.2014, une entreprise industrielle dont l'objet est la fabrication et la commercialisation de plaques de marbre et leur montage dénommée « MARBRERIE DU SOUSS »SARL.

Les deux associés disposent des patrimoines personnels suivants :

Eléments du patrimoine	M. SAIFI	M. SOURI
Maison individuelle	450 000,00	650 000,00
Voiture personnelle ……	112 000,00	160 000,00
Terrain ……	600 000,00	-
Local à usage commercial ……	-	300 000,00
Avoir en banque ……	211 300,00	318 000,00
Mobilier ……	83 000,00	90 000,00
Dette envers l'ERAC ……..	-	120 000,00
Dette envers le CIH ……	150 000,00	-
Divers biens ……	46 650,00	39 715,00
Voiture pick-up ……	-	500 000,00
Dette envers AUTO HALL sur pick-up	-	200 000,00

M. SOUIRI effectue les affectations suivantes à cette affaire, avec les valeurs ci-après indiquées:

- Le local évalué à …….. 570 000,00
- Du mobilier évalué à …… 15 000,00
- La voiture pick-up …… 500 000,00
- La dette envers AUTOHALL (à 9 mois) ……. 200 000,00
- Des espèces pour un montant de ……. 15 000,00

M. SAIFI affecte à l'entreprise les éléments suivants :

- Le terrain évalué à 770 000 DH
- La somme de 30 000 DH déposée à la BMCE.

<u>Travail à faire :</u>

1- Pourquoi certaines valeurs des « apports » sont-elles différentes de celles mentionnées dans les patrimoines ?

2- Présenter le bilan de la société « MARBRERIE DU SOUSS » au 10.01.2014.